

tendon d'Achille, et au bout de quatre jours le changement du pied était manifeste; l'excoriation existant à la plante du pied avait beaucoup diminué, aussi les bouts du tendon étaient-ils écartés de huit lignes; la petite plaie était cicatrisée le 6^e jour, et aucun accident ne fut la suite de ces deux opérations. Il y eut un peu d'œdème, et quelques écorchures s'établirent tant sur la bosse charnue qui se trouvait sur le dos du pied et qui prêtait ci-devant l'appui dans la marche, qu'au talon, suite du serrement du pied dans la bottine; mais l'un et l'autre accident guérirent facilement et sans discontinuer l'emploi de la bottine.

Aujourd'hui, 30 novembre, l'opéré marche parfaitement droit dans un brodequin ordinaire; le pied est dans sa direction toute normale et il exécute absolument et avec aisance tous les mouvements. Les allongements de formation nouvelle acquis aux deux tendons, suite de leur division, sont de la même dureté et de la résistance du reste de ces tendons. Le mollet a gagné considérablement en grosseur. Le jeune homme peut être considéré comme entièrement rétabli.

Il reste donc établi en principe, par les nombreuses observations rapportées avant moi et celles que j'ai publiées, comme le prouve aussi la rétraction des muscles suite d'autres causes, qu'à moins qu'il y ait à la fois paralysie nerveuse, la diminution du développement, et partant, la puissance d'un muscle, sont en rapport direct avec sa rétraction ou son raccourcissement.

Les faits justifieront pleinement cette assertion. De cinq enfants au-dessous d'un an atteints de pieds-bots congénitaux que j'ai eu occasion de traiter, depuis vingt mois, il ne restait à aucun la moindre trace de difformité; et ce résultat a été obtenu sans opération par le seul moyen du bandage. L'allongement des fibres charnues une fois forcé obtenu est resté, parce que la même action a été continuée assez longtemps pour que ces fibres aient été dans la nécessité de prendre leurs dimensions naturelles, et par conséquent leur force. Dans ces cas, il faut le dire, les mollets étaient sensiblement diminués; et dans tous les cas où ils conservent à peu près leur grosseur, et alors le tendon commun des gastrocnémiens n'est pas aussi tendu ni aussi grêle, on peut, je crois, tenter de guérir par le bandage seul, mais en le continuant plus ou moins longtemps en raison de l'âge de l'individu.

Je bernerai là la relation des faits que j'ai recueillis et qui presque tous se ressemblent, me réservant de communiquer par la suite ceux qui présenteraient un intérêt particulier pour la science et la pratique.

Je dirai toutefois en terminant que la section du tendon d'Achille a déjà été opérée par moi sur seize individus différents, et que je n'ai pas encore eu un seul accident grave à déplorer; au contraire, j'ai eu la satisfaction de voir toutes ces opérations atteindre complètement leur but; c'est-à-dire que les dif-

formités pour lesquelles elles furent faites ont disparu à leur suite en plus ou moins de temps, suivant l'âge des sujets et les complications plus ou moins grandes qui se présentaient.

Dangers de l'emploi des purgatifs résineux chez les individus d'un tempérament nerveux; par le docteur CH. JOURDAIN, de Binche.

I^{re} OBSERVATION.

Un menuisier, âgé de cinquante ans, nerveux, ayant perdu l'appétit, prit pendant deux jours, de fortes doses du purgatif de Leroy. Cette drogue ne produisit point d'évacuations. Le jour suivant, 15 décembre 1837, je fus appelé.

Symptômes. Douleur circonscrite sous le sein gauche, augmentant par le mouvement, etc.; respiration courte, toux sèche; langue saburrale, rouge à ses bords et à sa pointe; soif, anorexie, constipation, ventre météorisé, sensible à la pression; urines rares, brûlantes, déposant un sédiment briqueté; pouls rare et concentré; peau chaude et sèche; figure grippée et livide, exprimant le malaise et l'inquiétude. Deux lavements émoullients ont été administrés sans effet. (Demi once de crème de tartre soluble dans un verre d'eau miellée; décoction de pruneaux.)

Le malade eut dix-huit selles. Le jour suivant l'irritation des voies digestives était calmée. Le pouls était large et fréquent, la peau moite. Mais la douleur pleurétique était plus vivement ressentie. (Deux onces d'huile de ricin dans du bouillon aux herbes; tisane de violettes.)

Le 18 décembre, la respiration était beaucoup plus libre, la douleur presque entièrement dissipée. Cependant la bouche restait mauvaise, et l'appétit ne revenait point. (Oximel de narcisse des prés $\frac{3}{\beta}$.)

Il y eut des vomissements abondants de matières porracées, suivis d'une prompte guérison.

Un grand nombre de praticiens ont vu des malades empoisonnés par le remède de Leroy, et cependant, on n'en voit pas moins des barbiers et des gardes-champêtres continuer de fabriquer et de débiter paisiblement cette panacée.

II^e OBSERVATION.

Un cultivateur, âgé de 67 ans, tempérament nerveux, affecté d'une légère bronchite, prit, pendant trois jours, une potion drastique, composée de sené, jalap, etc. Le quatrième jour, il était dans l'état suivant:

Sensibilité à l'épigastre, soif vive, inappétence; langue saburrale, rouge à ses bords et à sa pointe; constipation; urines rares, sanguinolentes. Point

pleurétique à gauche; toux fréquente, expectoration catarrhale, respiration difficile. Pouls dur, fréquent, irrégulier. Peau aride. (Nitrate de potasse \mathcal{D} j, acétate de morphine, gr. 1, eau miellée un litre.)

Cette médication, continuée pendant dix jours, dissipa les phénomènes morbides.

III^{me} OBSERVATION.

Une femme, âgée de 45 ans, tempérament nerveux sanguin, prédisposée aux congestions cérébrales, prit vingt grains d'aloès pour combattre la constipation. Huit heures après l'ingestion du médicament, elle éprouva une forte congestion cérébrale, qui se dissipa sous l'influence des rubéfiants et des lavements laxatifs.

On lit dans les ouvrages de matière médicale: « On met à profit l'action de l'aloès sur le rectum, pour y entretenir une irritation légère chez les personnes prédisposées aux congestions cérébrales. » Nous croyons, au contraire, que l'aloès est dangereux dans ces cas, précisément parce qu'il peut irriter le rectum, et, sympathiquement, le cerveau.

IV^{me} OBSERVATION.

Un serrurier d'une constitution sèche et nerveuse, âgé de 60 ans, ayant un érysipèle à la jambe, prit deux scrupules de jalap, en une seule prise. Trois heures après, une contorsion tétanique des membres arrachait des cris au malade. Une potion antispasmodique, et un lavement laxatif calmèrent les accidents: et les effets purgatifs du jalap se manifestèrent.

Nous avons observé plusieurs fois cette action irritante du jalap, à hautes doses, sur la moelle épinière.

V^e OBSERVATION.

Un boucher, âgé de 38 ans, affecté d'entéralgie, prit six pilules composées de scammonée, gr. x, calomel gr. v; deux heures après, il eut des coliques violentes, des nausées, des défaillances. La figure était pâle, la peau couverte d'une sueur froide, etc. Les déjections alvines, provoquées par un lavement de camomille, firent cesser cet état.

VI^e OBSERVATION.

Florence Lebrun, 20 ans, tempérament sanguin nerveux, affectée de palpitations nerveuses, prit six pilules composées de gomme-gutte et aloès ana gr. x, dans la matinée du 10 décembre 1838. Elle éprouva, pendant la journée, des maux d'estomac et des étouffements. Elle n'eut que deux garde-robes vers le soir. Le malaise et l'anorexie persistèrent plusieurs jours.

Évidemment l'irritation du tube digestif a été produite par la gomme-gutte. Les effets de l'aloès ne

se manifestèrent que plus tard par les évacuations.

Nous avons donné la gomme-gutte pure, à la dose de 8 grains, à une jeune fille de 25 ans, bien constituée, affectée d'une amygdalite. La drogue fut rejetée, deux heures après son ingestion, sans activer la sécrétion biliaire, sans provoquer une seule évacuation alvine.

Administrée à la dose de 8 grains, à une jeune fille de 27 ans, scrofuleuse, habituée à l'usage des drastiques, la gomme-gutte fut rejetée, sans produire d'effets purgatifs ni émétiques.

Nous l'avons donnée souvent à la dose d'un à quatre grains, sans obtenir aucun effet marqué.

Ces faits sont loin de justifier l'importance thérapeutique, que les auteurs de matière médicale accordent à la gomme-gutte.

RÉFLEXIONS.

Les anciens ont cherché, par divers procédés, à prévenir les accidents qui accompagnent le phénomène de la purgation. Cette idée n'est ni absurde, ni ridicule, et Barbier a tort, selon nous, d'en faire un reproche aux anciens. Il s'en faut de beaucoup que la théorie des modernes, sur ce point, soit mieux d'accord que l'humorisme, avec la physiologie. L'épuration du sang est le but que des physiologistes distingués assignent aux sécrétions excrémentielles (1). Or, les purgatifs activent ces fonctions. C'est cette faculté qui constitue le caractère spécial des substances cathartiques. Ces agents ne possèdent point une force occulte et élective, agissant directement, chimiquement sur les liquides de l'économie; mais leurs molécules, absorbées et mises en contact avec tous les tissus, augmentent spécialement l'énergie des organes qui exercent, sur nos humeurs, une action dépuratrice. L'essence de la purgation ne réside donc point dans l'irritation intestinale. Selon Barbier, plus un cathartique a d'énergie, plus les tranchées ont de fréquence et d'intensité: cela est généralement vrai; mais souvent aussi, on voit des drastiques énergiques provoquer d'abondantes évacuations, sans causer des coliques; ce qui prouve, selon nous, que l'irritation de la muqueuse intestinale n'est point la cause nécessaire du phénomène de la purgation, ni la mesure de son intensité. Cette irritation, au contraire, empêche quelquefois la purgation (obs. 1^{re}), de même qu'elle fait cesser l'écoulement d'un vésicatoire, lorsqu'elle est provoquée par une pommade rancie (2).

(1) RICHERAND. VOISIN, *Nouvel aperçu sur la physiologie du foie.*

(2) Nous avons vu plusieurs fois l'érysipèle résulter de l'emploi de pommades préparées avec l'axonge, l'huile d'olive, etc. On pourrait, ce nous semble, rejeter de la matière médicale, les huiles non siccatives, et toutes les substances grasses qui rancissent facilement. L'huile d'œillet remplacé-

L'enteropathie est considérée, avec raison, comme une cause fréquente d'irritation cérébrale (obs. 3^e) : et le praticien inconséquent ne craint pas de provoquer l'irritation de l'intestin, dans les affections de l'encéphale ! Ainsi, dans les mêmes circonstances, l'enteropathie est, tour à tour, une lésion pathogénèse, ou un moyen curatif, au gré des théories !

Nous sommes loin de nier l'utilité des purgatifs, dans les maladies du cerveau. Le fait est incontestable, mais l'explication nous paraît fautive. Nous pensons que c'est à leur influence sur l'absorption et les sécrétions que les purgatifs doivent leur efficacité (1). L'action irritante que les drastiques exercent sur la moelle épinière, ne peut être que funeste (obs. 4^e). Si les purgatifs opèrent quelquefois d'heureux effets, sans provoquer des évacuations alvines, ce n'est point d'un trouble de l'innervation que ces effets résultent, mais de la suractivité imprimée aux organes de l'absorption interstitielle. C'est cette propriété des purgatifs et des amers que les anciens désignaient par les épithètes de *fondants*, *apéritifs*, *désobstruants*. Cette manière d'envisager le mode d'action des substances purgatives nous paraît plus rationnelle, plus féconde en applications thérapeutiques que les théories absurdes de la *révulsion* et de la *perturbation*.

Quelle que soit l'opinion des praticiens à cet égard, nous croyons que, lorsque la purgation est indiquée chez des sujets nerveux, on doit préférer toujours les agents qui opèrent

Citò, tutò et jucundè.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET NATURELLES DE BRUXELLES.

RAPPORT

Sur un mémoire de M. le docteur MEISSER, intitulé : CONSIDÉRATIONS SUR LES RACES HUMAINES (2). (Lu dans la séance du 6 décembre 1838, par le docteur MOUREMANS.)

Démontrer que le climat n'est qu'une cause secondaire qui agit sur l'organisation, et que pour arriver à la connaissance du tempérament il faut tenir

rait, avec avantage, les huiles d'olives, d'amandes douces et on pourrait substituer à l'axonge, le suif ou la cire, dont on diminuerait, au besoin, la consistance, par l'addition d'une certaine quantité d'huile de pavot.

(1) Toutes les formules de l'hôpital de la Charité, contre la colique de plomb, peuvent se résumer en un seul mot : *évacuants*.

(2) Ce mémoire a été inséré dans le tome 1^{er}, 3^e série de *Encyclographie*, page 1 du *Bull. méd. belge*.

compte de l'espèce ou du type, ce qui se reconnaît presque toujours à l'inspection de la tête : telle est la proposition que le docteur Meisser a voulu formuler ; pour y parvenir, il s'appuie sur plusieurs données caractéristiques. D'abord il fait voir combien grande a été l'erreur, de diviser l'homme en trois zones par rapport à la nourriture. Il est heureux pour la science anthropologique, que Porta, Lavater et Gall, soient venus mettre de la science analytique là où il n'y avait que du chaos : ces philosophes ont forcé les médecins naturalistes d'étudier sur les analogies des dispositions extérieures, les facultés et les penchants physiques et métaphysiques des différents êtres. Et aujourd'hui, par exemple, ce n'est plus par la couleur que l'on distingue les espèces du genre *homo*, aussi toutes les recherches anatomiques sont-elles dirigées vers l'organisation typique, qui persiste dans toutes les localités malgré l'influence du climat. La botanique, dit l'auteur, corrobore notre proposition : on observe des plantes qui ont conservé leurs caractères dans tous les climats et à des hauteurs différentes. L'Ibis, même des catacombes, tant révéré des anciens Égyptiens, est identique à celui qu'on pêche aujourd'hui sur les bords du Nil ; argument précieux en faveur de l'immuable état du globe. L'examen du squelette atteste encore que les types caractéristiques persistent à travers une longue série de siècles. Notre collègue va même jusqu'à chercher des preuves dans la science ethnographique, si peu appréciée de nos jours ; il nous fait voir quelle ressemblance il y a entre les Indiens d'Amérique, situés vers le 48^e de latitude septentrionale et le 80^e de longitude méridionale, et les habitants du pays de Galles. Il en dit autant à l'égard des Grecs, qui ont conservé leur langue et leur type malgré toutes les vicissitudes politiques. La grande famille Juive, inaltérable dans sa physiologie comme dans son caractère moral, fortifiée de plus en plus la formule de notre collègue. Il n'y a pas jusqu'à la variété nègre qui ne vienne offrir les caractères indélébiles de son type, tout en donnant des faits précieux aux études ethnographiques inséparables désormais des investigations anatomiques.

Notre laborieux confrère, Messieurs, ne s'est pas seulement contenté de dire les choses, il les a prouvées, en nous présentant, comme échantillons, des crânes de plusieurs types dont il parle dans son mémoire.

Ce que le docteur Meisser avance pour les espèces humaines ci-dessus, il l'applique également à une partie de notre beau pays que des ennemis jaloux et envieux voudraient rapetisser à leur niveau. En effet, stature, tempérament, constitution, couleur de cheveux, caractère, tous les traits contrastent entre les habitants des deux rives de la Meuse : le langage même, qui est formé d'un mélange de toutes les langues de la civilisation, trahit aussi les différences de caractère.

Messieurs, si l'étude des langues est utile aux

philosophes et aux historiens, la connaissance en est indispensable aux hommes qui pratiquent la médecine.

Celui qui professe notre science est appelé à remplir un des plus beaux ministères parmi ses semblables : ce n'est pas seulement le corps qu'il doit guérir d'un mal rongeur, c'est encore le baume de la consolation qu'il doit répandre dans le cœur des malheureux souffrants, dont le moral est bien souvent plus malade que le physique. Autant le médecin est-il digne de ce nom, lorsque ses vastes connaissances le mettent au-dessus de toutes les professions libérales et industrielles, autant en est-il indigne, lorsque, dédaignant de s'instruire, il exploite sa profession en industriel.

Le médecin, le seul être vraiment cosmopolite dans toute l'acceptation du mot, peut-il ignorer les quatre langues de la civilisation, à une époque surtout où la langue savante des Romains n'est plus capable de traduire les découvertes, ni de répondre aux exigences du génie observateur ? que fera-t-il lorsqu'un Anglais, un Italien ou un Allemand réclamera ses soins ? que fera-t-il lorsqu'il devra puiser dans des ouvrages étrangers, les documents souvent indispensables à son instruction ? Je sais que la paresse et l'ignorance se prévalent de plusieurs raisons plus spécieuses que fondées, plus honteuses que solides, pour s'excuser sur la difficulté d'une étude qui agrandit le champ des idées tout en multipliant les connaissances ; je sais que des hommes qui professent la médecine en charlatans et l'exploitent en industriels, qui mettraient, s'ils le pouvaient, notre honorable profession en commandite, sont les premiers, une fois diplômés, à rejeter, à blâmer toute étude quelconque, excepté celle de l'intrigue ; mais ces Figaros modernes ne nous donneront jamais le change ni sur leurs capacités, ni sur leurs caractères : ils portent leur enseigne avec eux. Ce n'est d'ailleurs pas à ceux qui déshonorent tous les jours de plus en plus la profession médicale que je m'adresserai, mais bien à ces jeunes médecins instruits qui sentiront toute l'importance de l'étude des langues ; c'est aussi en eux que la Belgique trouvera plus tard des hommes qui l'illustreront par des ouvrages qui feront sortir la médecine belge des langes routinières, et la rendront comme autrefois, honnête, savante et estimée de tous les peuples civilisés.

En vous donnant une idée du travail remarquable de notre collègue, vous sentirez facilement, Messieurs, combien il est difficile de faire un rapport sur une réunion de faits analytiques qui forment un tout caractéristique, dont on ne peut briser la chaîne sans devenir obscur et dont il n'est pas possible de vous en donner une teinte, sans copier tout l'ouvrage.

Je me permettrai de faire, ici, une observation sur l'habitude que nous avons de faire continuellement des rapports sur tous les ouvrages qui sont lus à la Société. Un rapport, à mon avis, ne doit

être exigé que là où il y a doute, contestation ou lorsque l'ouvrage présenté est trop long pour en donner lecture ; mais lorsqu'il n'y a rien de tout cela, lorsque les faits dont on donne connaissance sont clairs, probants, pourquoi vouloir des rapports qui ne sont alors que des passe-temps littéraires ? Croyez-moi, Messieurs, et cela dans l'intérêt de la Société, de notre temps et de notre réputation, déshabituons-nous de cette phrasionomie, n'imitons pas ces Sociétés qui, à l'instar de l'éponge qui boit indifféremment l'eau de source et l'eau de borbier, paperassent mensuellement. Une fois pour toutes, admettons à l'impression, tout ce qui, à la lecture, et tout ce qui soumis à une sage et savante discussion aura été reconnu bon et utile. Je fais des vœux, Messieurs, pour que vous compreniez toute ma pensée, afin que notre sagesse donne à notre Société ce caractère progressif qui la dégagera de toutes ces formes surannées qui retardent notre marche en nous faisant perdre un temps précieux.

Je conclus en proposant que le travail intéressant du docteur Meisser soit livré à l'impression, en le priant toutefois de continuer une œuvre aussi utile à l'humanité qu'elle sera honorable pour notre Société.

Bruxelles, le 3 septembre 1838.

D^r MOUREMANS, rapporteur.

ANDRÉ UYTTERHOEVEN, Commissaire.

VARIÉTÉS.

Traitement de la Gale par la méthode anglaise. — Réclamation.

M. Cunier, père, médecin à Belœil (Hainaut), nous écrit au sujet du rapport fait à la Société des sciences médicales et naturelles, sur un mémoire de M. le docteur Vezin de Osnabrück, relatif au traitement de la gale par la *méthode anglaise* (1), pour nous rappeler que cette méthode a été mise en pratique dans l'armée des Pays-Bas dès 1815. Il existe une circulaire imprimée de M. Brugmans, alors inspecteur-général du service de santé, qui en ordonne l'emploi. M. Cunier en eut connaissance par son fils Louis, qui était, à cette époque, officier de santé de l'armée ; depuis lors il a suivi cette méthode de traitement, et toujours la gale a été guérie en un jour, mettant en dehors le dégrassement de la peau fait la veille au soir et le lendemain matin.

(1) *Bull. méd. belge*, n^o de décembre 1838, p. 312.

Voici la formule indiquée dans la circulaire citée plus haut :

- ℞. Hellebor. alb., ℥ijj;
- Nitrat. potass., ℥is;
- Sulfur. sublimat. } aa ℥ij;
- Sapon. virid. }
- Axung. porcin. recentis. ℥ijj.

M. F. U.

Quatre onces de cette pommade pour quatre frictions en un jour à 6 heures d'intervalle pour un adulte.

« Par cette méthode, ajoute M. Cunier, je n'ai jamais observé de rechute et j'ai évité les désagréments de l'emploi du mercure. Depuis que j'en fais usage, j'ai guéri annuellement une centaine d'indi-

vidus atteints de la gale, ce qui fait plus de 2000 depuis vingt-trois ans. »

Notre confrère fait néanmoins observer qu'en abandonnant l'emploi de cette pommade à l'intelligence, souvent fort bornée, de celui à qui on la prescrit, on n'a jamais les mêmes garanties que dans un hôpital, où l'on a d'ailleurs des salles convenablement chauffées et les bains pour le dégrasement de la peau, les moyens de désinfecter les vêtements, avantages que l'on est loin de trouver chez les particuliers, souvent pauvres, à la campagne surtout.

Nous remercions M. Cunier, de son intéressante communication, et nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de l'avoir publiée.

Bruxelles, le 3 septembre 1858.

M. Cunier, rapporteur.

André LITTRON, Commissaire.

VARIÉTÉS

Traité de la gale par la méthode anglaise. — Recomposition.

M. Cunier, père, médecin à Belsin (Hainaut), nous écrit au sujet du rapport fait à la Société des sciences médicales et naturelles, sur le mémoire de M. le docteur Verin de Osnabrück, relatif au traitement de la gale par la méthode anglaise (1), pour nous rappeler que cette méthode a été mise en pratique dans l'armée des Pays-Bas dès 1818. Il existe une circulaire imprimée de M. Brugnans, lors inspecteur-général de service de santé, qui en ordonne l'emploi. M. Cunier en est convaincu par son fils Louis, qui était, à cette époque, officier de santé de l'armée; depuis lors il a suivi cette méthode de traitement, et toujours il a été guéri en un jour, mettant en dehors de discussion tout doute sur la validité de son traitement.

(1) Bull. méd. belge, n° de décembre 1857, p. 313.

Encyclographie

DES

SCIENCES MÉDICALES.

RÉIMPRESSION GÉNÉRALE

DES

OUVRAGES PÉRIODIQUES SUR CES SCIENCES, PUBLIÉS EN FRANCE,

Savoir :

- Lancette française, Gazette des hôpitaux ;
- Gazette médicale de Paris ;
- L'Expérience, journal de médecine et de chirurgie ;
- Bulletin médical du midi ;
- Journal des connaissances médicales ;
- Journal des connaissances médico-chirurgicales ;
- Revue médicale française et étrangère ;
- Archives générales de médecine ;
- Archives homœopathiques ;
- Annales d'hygiène publique et de médecine légale ;
- Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale ;
- Journal de pharmacie et des sciences accessoires.
- Annales de chimie et de physique ;

BRUXELLES,

SOCIÉTÉ ENCYCLOGRAPHIQUE DES SCIENCES MÉDICALES,

RUE DE FLANDRE, N° 155.

1859.